



## **PENSONS À DEMAIN, RENFORÇONS NOS PENSIONS**

### **Vers un avenir plus sûr : réglons la crise des régimes de retraite au Canada**

#### **Des millions de Canadiens font face à un avenir incertain à la retraite**

Nous devrions tous avoir droit à la sécurité financière durant nos années de retraite. Cependant :

- 11 millions de travailleurs canadiens n'ont pas accès à un régime de retraite d'employeur;
- Dans le secteur privé, seulement un employé sur cinq cotise à un régime de retraite d'employeur;
- Une majorité de Canadiens ne réussissent pas à épargner suffisamment pour être en mesure de répondre à leurs besoins fondamentaux une fois à la retraite;

- La débâcle économique mondiale exerce de nouvelles pressions sur les régimes de retraite en place, puisque les employeurs cherchent à esquiver leur responsabilité d'assurer un revenu de retraite adéquat à leurs employés.

#### **Les REÉR ne suffisent pas**

Le modèle d'épargne-retraite basé sur les REÉR bat de l'aile puisque trop peu de Canadiens – à peine quelque 25 pour cent des contribuables – ont les moyens de cotiser à un REÉR.

De plus, l'effondrement de l'économie mondiale a exposé des investisseurs individuels qui cotisent à un REÉR à des risques extrêmement élevés et à des pertes financières considérables.

► verso

## **PENSONS À DEMAIN, RENFORÇONS NOS PENSIONS : LES ACTIONS DU SCFP**

**De concert avec le Congrès du travail du Canada, le SCFP mène une campagne à long terme pour appuyer ses militants en vue de réaliser des gains importants.**

- Rendez-vous sur [scfp.ca/regimes-de-retraite](http://scfp.ca/regimes-de-retraite) pour en savoir plus et signer la pétition revendiquant une majoration des prestations de retraite;
- Remplissez notre carte postale adressée au premier ministre Harper et disponible à nos activités sur les régimes de retraite;
- Incitez votre section locale du SCFP à appuyer officiellement la campagne sur les régimes de retraite;
- Parlez du besoin de changement dans votre entourage.

---

## **Nous pouvons renforcer nos pensions**

Nous pouvons commencer à résorber la crise en adoptant une approche équilibrée qui renforce les régimes de retraite d'employeur tout en veillant à ce que les régimes publics couvrent l'ensemble des travailleurs.

Nous pouvons renforcer le Régime de pensions du Canada (RPC) en doublant progressivement les prestations versées jusqu'à concurrence d'environ 23 000 \$ par an. Ainsi, 93 pour cent des Canadiens qui cotisent au RPC bénéficieraient de prestations stables et majorées.

Le RPC est extrêmement efficace, car ses frais de gestion et d'administration représentent une mince fraction de ceux perçus par les sociétés de placement. Une très légère hausse des cotisations des employés et des employeurs suffirait pour majorer les prestations de retraite.

De plus, nous devons majorer le Supplément de revenu garanti (SRG) pour sortir de la pauvreté des centaines de milliers de pensionnés démunis.

## **Des lois plus contraignantes pour mieux protéger les régimes de retraite**

Nous devons resserrer la réglementation pour protéger les régimes de retraite en place dans les milieux de travail contre les faillites, les investissements trop risqués et la sous-capitalisation des employeurs. Plus jamais des travailleurs ne devraient, comme ceux de Nortel, devoir payer à même leurs prestations de retraite pour la faillite de leur employeur.

## **Nos pensions remises en question**

Les syndicats comptent une fière tradition de revendiquer des pensions décentes pour leurs membres et pour l'ensemble des travailleurs canadiens.

Cependant, ceux qui s'opposent à offrir à tous un revenu de retraite adéquat font des pieds et des mains pour présenter de manière inexacte les régimes de retraite des travailleurs du secteur public. Ces derniers versent des contributions considérables pour se payer de futures prestations de retraite. Un employé du secteur public ayant contribué à son régime de retraite pendant 30 ans recevra, en moyenne, une modeste pension de 17 900 \$ par année.

La plupart des membres du SCFP ne comptent pas 30 années de service, et 30 pour cent des membres du SCFP ne cotisent même pas à un régime de retraite.

Dans le cadre de sa campagne sur les régimes de retraite, le SCFP renforce sa stratégie de négociation dans l'optique de protéger les pensions des membres qui bénéficient d'un régime de retraite adéquat et multiplie ses efforts pour étendre cette couverture à ses autres membres.